



**Compte-rendu du Conseil de Quartier
Sentier – Bonne Nouvelle
du 25 juin 2019, à l’Ecole Elémentaire, rue Dussoubs**

CONSEIL DE QUARTIER SENTIER - BONNE NOUVELLE DU 25 Juin 2019					
Collège 1			Collèges 2 et 3		
Nom	Prénom	Présence	Nom	Prénom	Présence
AHMED-SARROT	Mathilde	Oui	FOURNIER	Marc	Excusé
CAMPANA	Morena	Non	SALA	Anne-Virginie	Excusé
DENIS-PERALDI	Olivier	Non	CHARPENTIER	Bruno	Oui
HAYANE	Lina	Oui			
HENNESSY	Marie	Oui	Autres participants		
LACOSTE	Marie-Pierre	Oui	MAILLEBUAU	Olivier	Oui
LE COUTURIER-DEOUZINEL	Gilles	Non	LEVIEUX	Véronique	Oui
LISSOT	Georges	Excusé	MAUREL	Jean-Paul	Oui
PERDRIAU	Nelson	Excusé	POPESCU	Alin	Oui
RICHARD	Bertrand	Oui			
RUDETZKI	Deborah	Excusée			
SELE	Quentin	Excusé			

Participaient également plusieurs habitants du quartier, dont certains ont laissé leurs noms, afin de rester en contact avec le Conseil de Quartier.

Ordre du Jour

1. Présentation du projet lauréat de l'appel à projets « Embellir Paris », pour la place d'Alexandrie
2. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 9 avril 2019
3. Point sur l'activité du 2^{ème} trimestre 2019
 - Espace Public : interrogations sur les modifications intervenues autour de la rue Poissonnière, présentation des travaux.
 - Prostitution intrusive : suite des actions décidées lors du dernier Conseil de Quartier : liaison avec le commissariat, retour questionnaire, établissement d'un vœu du Conseil de Quartier, à destination du Conseil de Paris.
 - Développement du nord de la rue Saint-Denis : rencontre du Conseil de Quartier avec SEMAEST, APUR, et la mairie du 2^{ème}
 - Retour sur les réunions « fusion des quatre arrondissements »
 - Communication, animations
4. Point sur les projets présentés au Budget Participatif
5. Relance du thème propreté
 - Actualisation du point propreté effectué l'an passé
 - Préconisations du Conseil de Quartier
 - Mise en place de « référents propreté »
6. Budget d'investissement et de fonctionnement
7. Calendrier et thèmes de travail du 3^{ème} trimestre 2019

1. Présentation du projet lauréat de l'appel à projets « Embellir Paris », pour la place d'Alexandrie

La réunion commence avec le projet retenu pour la place d'Alexandrie. Gilles Brusset, l'artiste lauréat est venu présenter sa création « Les 3 nuages » dont les travaux ont déjà commencé. Cette œuvre cinétique, conçue pour une durée de 5 ans, fera la part belle aux reflets de lumière sur cette place parisienne très enclavée et minérale.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 9 avril 2019

Ce compte-rendu avait déjà circulé, sans remarques, et est donc approuvé.

3. Point sur l'activité du 2ème trimestre 2019

- Espace Public : interrogations sur les modifications intervenues autour de la rue Poissonnière, présentation des travaux.

Marie-Pierre Lacoste se fait l'écho de nombreux usagers et des parents d'élèves du secteur des rues Poissonnière / rue Thorel / rue de la Lune (ce même secteur indiqué comme très sensible du fait de la présence des enfants, lors de la consultation précédente, sur le projet BP « sécurisation des passages piétons »).

Elle reprend les principaux points de courriers adressés à la mairie :

- aucune communication sur le projet avant sa mise en œuvre ni sur le démarrage des travaux. Les habitants ont été mis devant le fait accompli et on a assisté à des comportements dangereux de la part d'automobilistes excédés.
- mauvais calendrier ne prenant pas en compte les vacances scolaires
- report de circulation sur les rues de Thorel (accueil famille et crèche), de la Lune (lieu de passage pour se rendre au square Bidault), et de ND de la Recouvrance (école Beauregard)

Par ailleurs, elle déplore que la rue Poissonnière ne soit pas vraiment fermée à la circulation. : les 2 roues motorisées passant facilement entre les plots, mettent en danger les piétons moins attentifs. Ceci est d'autant plus vrai le dimanche car du fait de la piétonnisation il n'y a plus d'agents pour « Paris Respire ».

La piétonnisation du bas de la rue Poissonnière a-t-elle été seulement réalisé pour les besoins du Grand Rex ? C'est en tout cas c'est l'impression que cela donne.

Jean-Paul Maurel reconnaît que des dysfonctionnements ont eu lieu par manque de personnel et de communications des services de la Ville. Même la mairie d'arrondissement n'était pas au courant de la date du début des travaux. Il informe les habitants qu'il s'agit d'une expérimentation. Il demande de la patience jusqu'à la fin de l'expérimentation. Il rappelle également que la dimension critique (celle qui est calculée pour laisser passer les véhicules d'urgence) est passée de 3.50 m à 4 mètres.

Une personne du public remarque que des camions (même ceux qui ne sont pas très grands) ne peuvent plus tourner en haut de la rue Thorel et ils sont obligés de faire marche-arrière. De même, si on marche rue de la Lune, on ne voit plus les voitures arriver à cause des travaux.

Jean-Paul Maurel rappelle qu'il s'agit d'une zone de rencontre, donc les automobilistes sont obligés de rouler à 20 km/heure.

Marie-Pierre Lacoste demande quels sont les critères qui vont être pris en compte pour évaluer cette expérimentation.

Jean-Paul Maurel explique qu'il s'agit bien entendu du ressenti des habitants et habitantes mais aussi de comptages de la circulation qui seront réalisés. Des panneaux « Sens interdit » seront posés et la DPSP viendra verbaliser. Pour lui, les gros poids lourds n'ont rien à faire dans le quartier. Concernant la rue Thorel, la voirie estime que l'intervention faite est dans les normes.

Marie-Pierre Lacoste renouvelle sa question sur les critères de succès / échec. Quid de mesures de niveau de pollution au niveau de la crèche et de l'école ?

Mathilde Ahmed fait part que pour elle (secteur rue des Jeuneurs / Cléry) ces changements sont plutôt positifs (traversée apaisée de la rue poissonnière pour aller à l'école), rappelant que selon son lieu d'habitation le ressenti est différent.

Marie-Pierre Lacoste propose de réaliser un diagnostic sur le terrain en présence des élus et des membres du CQ / Habitants du quartier à la rentrée pour évaluer le dispositif en situation normale (pas pdt les vacances).

Bertrand Richard suggère que cela se fasse à l'occasion du prochain Conseil de Quartier, dont la date en septembre pourrait être repoussée, afin de laisser quelques semaines début septembre, pour avoir un retour d'expérience. La proposition est acceptée, la date étant à déterminer.

- Prostitution intrusive : suite des actions décidées lors du dernier Conseil de Quartier

Bertrand Richard fait état des actions réalisées, avec plusieurs membres du CQ suite à la dernière réunion du Conseil de Quartier : contact plus facile avec le commissariat, en la personne du capitaine Couton ; circulation d'un questionnaire, dont il présente les résultats, montrant que ce problème induit une situation importante d'insécurité dans la zone nord de la rue Saint-Denis et les rues adjacentes ; proposition d'un projet de vœu à destination du Conseil de Paris. Il en fait la lecture en séance.

Ce projet est approuvé et sera donc transmis au maire du 2^{ème}.

Une personne du public signale que dans la rue des Petits Carreaux il y a des drogués qui entrent dans les immeubles.

Olivier Maillebauu indique que le nombre d'intrusions a augmenté dans l'ensemble de la capitale et plus précisément de 40% dans le 2^e arrondissement en une année. Il annonce

qu'avec le regroupement des commissariats centraux, il y aura un back-office commun, ce qui devrait permettre de renforcer les présences en tenue sur l'espace public. Il encourage les habitants et les habitantes à déposer plainte en cas d'intrusion, même si la procédure est parfois fastidieuse. Il salue le travail des associations comme « *Aux captifs la libération* », très actifs sur le terrain. Le Maire du 2^e arrondissement recevra prochainement le Procureur général de Paris pour s'entretenir sur ce sujet. La dimension pénale sera abordée car le constat est clair : il y a une différence importante entre les moyens mis en œuvre et les résultats concrets sur le terrain à cause notamment de la difficulté pour démontrer un flagrant délit.

- **Développement du nord de la rue Saint-Denis : rencontre du Conseil de Quartier avec SEMAEST, APUR, et la mairie du 2^{ème}**

Concernant le développement du nord de la rue Saint Denis, rappelant sa situation de quasi mono activité (grossistes), Lina Hayane présente les contacts qui ont été pris, en liaison avec la mairie, pour poursuivre le travail fait par SEMAEST, dans le sud de la rue Saint-Denis.

La zone évolue beaucoup. Les jeunes qui reprennent les boutiques rationalisent différemment l'activité. Il y a eu plus de fermetures que d'ouvertures de boutiques, notamment dans le domaine du textile, activité dominante dans le secteur.

Jean-Paul Maurel souligne que les propriétaires ne louent plus à l'année, préférant la location courte-durée et que l'arrondissement a perdu 2000 habitants.

Véronique Levieux souligne que la Ville a toujours un droit de préemption. Ces actions ont bien servi vers le bas de la rue Saint Denis où l'activité dominante était les sex-shops.

- **Retour sur les réunions « fusion des quatre arrondissements »**

Fusion des arrondissements du Paris-Centre : Marie-Pierre Lacoste était présente lors de la restitution publique. Elle s'est montrée très déçue, avis partagé avec la présidente du Conseil de quartier Vivienne-Gaillon. Elle s'interroge du devenir des contributions des Conseils de quartier qui ne se retrouvent pas dans le rendu final.

- **Communication, animations**

Marie-Pierre Lacoste rappelle que le CQ a un compte Instagram et Facebook. Il est visible également via la plateforme Fluicity.

Elle annonce que le 30 juin à 18 heures, aura lieu le prochain « papotages et grignotages », autour du square Bidault, avec l'association du potager de la Lune.

4. Point sur les projets présentés au Budget Participatif

Bertrand Richard participait, au nom du Conseil de Quartier, à la commission d'arrondissement du 6 juin, devant donner un avis sur les projets retenus par les services techniques de la mairie.

Il a transmis aux membres du CQ un compte-rendu de cette réunion, pour laquelle il donne en séance quelques éléments :

- 42 projets déposés en 2019 pour le 2^{ème} arrondissement, dont 14 ont reçu un avis favorable des services techniques de la ville
- Sur les 4 projets déposés par le CQ, 2 ont été retenus à l'issue de la Commission d'Arrondissement du 6 juin 2019
 - Assothèque « du matériel commun pour les associations du 2^{ème} »
 - Rénovation du square Jacques Bidault et de ses alentours, le projet présenté par le CDQ ayant été regroupé avec un autre projet relatif au square
- Et 2 n'ont pas été retenus par les services techniques de la Mairie, ce qu'il regrette, car il considérait ces projets comme importants pour le quartier :
 - Mémoire du Sentier : « des tissus à la Silicon Sentier », rejeté car l'affectation des locaux de la future mairie n'est pas encore connue.
 - Marché bio-responsable rue du Caire, préalablement éliminé, sous prétexte qu'il générerait des dépenses de fonctionnement. Il faudra sans doute, pour le déposer à nouveau, se faire accompagner préalablement par une association de commerçants.
- Il rappelle que le vote des parisiens interviendra en septembre

Marie-Pierre Lacoste demande comment un projet de rénovation énergétique des écoles du quartier ait pu être retenu dans la mesure où ce genre de projets fait normalement partie d'une autre enveloppe de la Ville.

Au vu du budget annoncé, s'il était retenu, il prendrait l'intégralité de l'enveloppe du 2^{ème} ou presque

Bruno Charpentier ajoute qu'il existe déjà, à l'échelle de la ville de Paris, une opération de rénovation énergétique des écoles et que des écoles du 2^{ème} arrondissement sont intégrées dans cette opération.

5. Relance du thème propreté

Mathilde Ahmed présente les réflexions des membres du CQ, impliqués sur ce thème. La propreté est certes, un ressenti personnel mais il y a des rues sales et surtout beaucoup d'incivilités. Le constat général est que le travail mené par les agents propreté est certes globalement de qualité, compte tenu de l'activité intense du quartier et des très nombreux travaux actuellement sur la voie publique. Cependant plusieurs points noirs continuent d'affecter la perception que l'on a du sujet propreté dans le quartier, certains habitants ayant

un ressenti que les rues sont généralement sales et que la situation ne s'améliore pas. La situation généralement bonne le matin, suite au passage récent des équipes de propreté, se dégrade rapidement en cours de journée, puis le soir : présence hors horaires des poubelles sur les trottoirs, corbeilles pleines, multiplication des dépôts de cartons et dépôts sauvages, incivilités diverses.

Ainsi la présence régulière de dépôts sauvages, et autres incivilités dans les nombreux recoins du quartier, tels que les épanchements d'urine (rue St Foy, rue de Tracy, rue Guerin Boisseau) et les déjections canines dans certaines rues, dont les propriétaires de chien n'ont toujours pas pris conscience de leur incivilité;

Si certains Trilib semblent désormais avoir trouvé leur place, d'autres concentrent la saleté et les dépôts sauvages autour;

Les trottinettes abandonnées, couchées sur les trottoirs n'arrangent pas le passage des piétons, déjà très handicapés par les bacs poubelle et les travaux.

Les expérimentations de la Ville étant encore très localisées, les mégots restent un point noir, en particulier au pied de certains immeubles ou commerces peu sensibilisés au sujet;

Le Conseil de quartier propose ainsi :

- une nouvelle réflexion sur les corbeilles de rue, fréquemment renversées, insuffisantes en cours de journée et faisant l'objet de dépôts sauvages autour.
- d'introduire au catalogue du mobilier de la ville (si ce n'est pas déjà fait) un modèle de cendrier urbain moins encombrant qu'une corbeille de rue, plus facilement diffusable auprès des commerces et immeubles, et adapté aux parcs à vélo, vélib, ou motos
- d'aménager les recoins (bacs à plante, éclairage, ..) qui font objet fréquemment de geste d'incivilité ou de dépôts sauvages.
- de mener une action contre le stationnement prolongé des bacs poubelles sur les trottoirs (information horaires - sensibilisation - verbalisation)
- de mieux informer, sensibiliser, et sanctionner, pour tenter de limiter les incivilités. De manière générale il faut sensibiliser les immeubles (syndic, concierges, entreprises, commerces) sur le fait qu'un endroit bien entretenu est moins souvent victime d'incivisme
- d'augmenter sur certaines rues très fréquentées, le rythme de passage des équipes propreté et de relève.

Bertrand Richard propose la mise en place de « référents propreté », qui seraient à ce jour trois, au niveau du Conseil de Quartier, avec pour rôle le signaler les problèmes, de sensibiliser et d'informer les immeubles, commerces, en particulier les nouveaux occupants, ainsi que de sensibiliser sur le tri. Cette proposition est acceptée.

Olivier Maillebauu remercie pour la présentation qui été faite, notamment au nom des agents de propreté de la Ville qui font un travail quotidien exemplaire. Il remercie également le Conseil de quartier pour la méthodologie utilisée et pour ses recommandations.

Il rappelle qu'il y a de moins en moins de gardiens d'immeuble dans l'arrondissement et que les sociétés prestataires pour la sortie des bacs et poubelles ne respectent pas toujours les horaires de collecte. Le passage de 35€ à 68 € d'amende pour les contrevenants est bénéfique.

Enfin, il annonce que le 2^e arrondissement bénéficiera d'opérations en horaires décalés de collecte pour la saison estivale. En outre, il se réjouit que dans la co-construction, la mise en place de « Référents Propreté » puisse s'effectuer. Pour conclure, il constate les résultats de la mise en place d'un travail partagé autour du Plan de propreté du 2^e et appelle à ce qu'il se poursuivre jusqu'à la fin du mandat dans le cadre des fortes attentes exprimées.

6. Budget d'investissement et de fonctionnement

Marie-Pierre Lacoste fait un point des pistes envisagées pour avancer sur ce thème, notamment celle d'un transfert d'un budget d'investissement vers le budget de fonctionnement. Un vœu sur ce sujet est en discussion avec les deux autres conseils de quartier.

7. Calendrier et thèmes de travail du 3^{ème} trimestre 2019

Prochaine réunion plénière : **le 24 septembre 2019**